

## Direction générale des finances publiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Direction générale des finances publiques*

### **Arrêté du 10 novembre 2020 portant nomination à la commission régionale de Rennes, instituée en application de l'article 86 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable**

Le ministre de l'économie, des finances, et de la relance,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 7 *bis* ;

Vu le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 modifié relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable, notamment son article 86 ;

Sur proposition du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Bretagne,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Lætitia POILVET est désignée pour siéger au sein de la commission régionale de Rennes en qualité de salariée exerçant des fonctions comptables et appartenant aux cadres supérieurs des entreprises industrielles et commerciales en remplacement de M. Hubert BONNEFOND.

#### Article 2

Le commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Bretagne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 10 novembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :  
*L'administratrice des finances  
publiques adjointe,*  
ALEXIA WOLFF